

Nouvelles Breves

— votre bulletin d'informations municipales —

Sommaire

Festivités 1

Sur la commune 2
Illuminations de Noël



Médiathèque
municipale 2

Au Conseil municipal 3
Compte-rendu

Transfert de l'eau au
SMEA 3

Portrait d'Aspétois 4

Brèves 4

MAIRIE D'ASPET
Place de la République
31160 ASPET
Téléphone : 05 61 88 40 22
Télécopie : 05 61 88 44 03
Mail : mairie.aspet@wanadoo.fr
Web : www.mairie-aspnet.fr



Cérémonie des vœux

Josette Sarradet, Maire
le Conseil municipal
ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux

Vendredi 6 janvier 2017 - 19h
Foyer d'Aspet

Samedi 7 janvier 2017 - 18h30
Foyer de Girosp



Repas des aînés

Le traditionnel repas des aînés, organisé par le centre communal d'action sociale, aura lieu samedi 28 janvier 2017 à midi au Bois Perché. Les personnes conviées recevront un courrier à leur domicile. Le repas sera accompagné d'un spectacle de chansons, magie, imitations, proposé par le duo Y'a d'la voix.



Un enfant, un arbre

Depuis quinze ans, la commune met à l'honneur les enfants nés dans l'année et plante un arbre pour chacun d'entre eux. Cette année ce sont cinq acer platanoides "Crimson king" (érables pourpres) et "Drummondii" (érables panachés) qui ont été plantés à côté des courts de tennis pour : Esteban Grasset, né le 23 décembre 2015, Maïssane Carrier-Besnard, née le 26 février, Luna-Jaya Berrier, née le 1^{er} mai, Lubin Caillot-Latour, né le 22 septembre et Mya Cuvelier, née le 10 octobre 2016. La cérémonie s'est déroulée sous un beau soleil mais par un froid très hivernal !



Deux familles sont venues assister à la plantation des arbres et au pot offert en l'honneur des enfants. Cette année, en plus du diplôme, les enfants ont également reçu un livre en cadeau, Sur une branche, de Christophe Boncens.

Sur la commune

La ville décorée pour les fêtes de fin d'année

Cette année encore, Aspet s'orne de mille feux pour les fêtes de Noël : un magnifique sapin a été installé sur la place de la République par les services techniques et s'illumine de bleu la nuit venue. Les commerçants participent aussi à cette ambiance de fête avec de belles vitrines proposant des ambiances très différentes mais toutes magiques : automates, pluie de flocons, bonhommes de neige malicieux, animaux joyeux, ours blancs, nœuds et boules rouges et or, pour le plus grand plaisir des yeux des petits et des grands... La municipalité tient à remercier vivement les commerçants, les bénévoles qui ont réalisé la superbe crèche à l'église ainsi que les employés municipaux pour leur implication et leur inventivité.



Madame la Sous-préfète en visite

C'est jeudi 8 décembre que Madame Marie-Paule Demiguel, nouvelle sous-préfète de l'arrondissement de Saint-Gaudens, succédant depuis le 14 novembre à Monsieur Jean-Luc Brouillou, nous a fait l'honneur et le plaisir de sa visite.

Après les présentations de Madame la Maire et celles du conseil municipal dans la salle du conseil, Marie-Paule Demiguel a pris le temps de visiter l'espace créé par la démolition des



immeubles de la place de la République et qui sera aménagé après travaux. Madame la Sous-préfète nous a assurés de son aide et de son appui concernant les dossiers y afférant.

Elle nous a fait part de sa fierté et de son plaisir à retrouver sa terre natale, non pas par esprit de clocher, sa qualité de membre de l'Administration passant avant tout, mais par bonheur de vivre à nouveau dans notre magnifique Comminges.

Nous la comprenons et lui souhaitons une belle vie parmi nous.

Médiathèque municipale Augustus Saint-Gaudens

Rencontre avec une auteure de BD

Sarah Paupardin "Nouch" écrit, dessine et édite des bandes-dessinées depuis bientôt six ans. Elle était invitée à la médiathèque municipale pendant deux journées, la première avec les enfants de l'école d'Aspet et la deuxième pour un atelier tout public le samedi 3 décembre. Lors de ces ateliers, elle a expliqué tout le travail de réalisation d'une bande-dessinée, des premiers dessins à l'impression du livre. Les plus

petits ont pu s'exercer au dessin et les plus grands à l'élaboration d'un scénario et à l'aquarelle, le tout dans la bonne humeur et le plaisir de créer ensemble. Des ouvrages de Sarah, dédiés spécialement pour l'occasion, sont disponibles à la bibliothèque. Et pour découvrir son travail, rendez-vous à l'adresse :

<http://leslivresdenouch.e-monsite.com/>

2000 nouveaux documents, prêtés par la médiathèque départementale, sont dès à présent disponibles à la bibliothèque : romans, documentaires, bandes-dessinées, albums, CD, DVD, pour les adultes et pour les enfants.



Compte-rendu du conseil municipal du 10 novembre

• **C'est à l'unanimité** que les conseillers ont voté l'acceptation de l'aménagement d'un périmètre d'environ 460 m², place de la République, sous la forme d'un espace public. Cette opération comporte la réalisation de travaux de voirie, de cheminement piétonnier, de réseaux, d'aménagement paysager et de mise en valeur des façades mises à nu par les démolitions et des façades des garages conservés. La ligne directrice de ce projet d'aménagement est de renforcer le caractère central de la place de la République notamment en recentrant le marché de plein vent des mercredis et samedis.

Le conseil sollicite des collectivités une subvention la plus élevée possible.

• **Les jeunes footballeurs du Cagire** se sont vu attribuer une subvention pour l'année de 400 €.

• **Le conseil a décidé le transfert** de la compétence voirie à la CC3V et décide également l'ajout aux statuts (rendus conformes à la loi NOTRe) de la création, de l'aménagement et de l'entretien de la voirie d'intérêt communautaire. La Communauté de communes des Trois Vallées est également compétente pour les opérations de viabilité hivernale de la voirie d'intérêt communautaire.

• **La délibération du 22 juillet 2013** créant un poste d'agent de maîtrise a été annulée.

Il a été décidé de créer un poste de technicien territorial à temps complet, à partir du 1^{er} février 2017.

• **Un avis défavorable a été émis** à l'unanimité à l'épandage des sous-produits de l'usine de production de pâte à papier de la société Fibre excellence Saint-Gaudens sur la commune d'Aspet, afin de préserver le patrimoine naturel et protéger la faune, la flore et les eaux souterraines.

• **Un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation** des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables a été mis en place par le SDEHG. Une borne de recharge sera installée à Aspet. Le conseil municipal, à l'unanimité, s'engage à accorder pendant deux années, dès la pose de la borne, la gratuité du stationnement aux utilisateurs de véhicules électriques et hybrides rechargeables ; met à la disposition du SDEHG, à titre gratuit, les terrains nus ou aménagés nécessaires à la pose et à l'utilisation de ladite borne ; s'engage à verser au SDEHG une participation financière de 15 % de l'investissement prévu par installation d'une borne, soit au maximum 1 200 €, sous réserve d'un raccordement au réseau de distribution d'électricité par un simple branchement ; s'engage à verser au SDEHG

une participation financière de 50 % des frais de fonctionnement des bornes de la commune, pendant la durée d'exploitation de la borne.

• **Cinquante lanternes supplémentaires** feront l'objet d'une opération de rénovation de l'éclairage public : 9 au quartier Balejon ; 8 à la Cazalère ; 33 à Girosp.

• **Les élus de la Communauté de communes** des 3 Vallées souhaitent que le service public de la gendarmerie se rapproche des usagers et des maires afin de retrouver sa vocation de service de proximité. Afin d'appuyer cette demande, le conseil municipal approuve cette délibération pour la réinstallation d'une brigade autonome à Aspet.

• **La délibération exonérant totalement** les abris de jardin de la part communale de la taxe d'aménagement a été votée à l'unanimité.

• **Une demande a été déposée en mairie** pour mettre des noms aux rues du lotissement du Pont Neuf. La population du lotissement sera interrogée afin d'obtenir des propositions et une commission décidera de la suite à donner.

L'intégralité de la séance peut être consultée sur le tableau d'affichage de la mairie, sous la halle, et sur le site www.mairie-aspet31.fr

Transfert de la compétence eau au SMEA

Le Syndicat Mixte des Eaux et de l'Assainissement (SMEA) a été créé en décembre 2009 en remplacement du Syndicat Départemental des Eaux et de l'Assainissement (SDEA) auquel la commune adhérait depuis 1986.

Le syndicat permet une mutualisation des moyens entre les communes et les collectivités adhérentes pour un meilleur rendement en matière d'exploitation des réseaux de distribution de l'eau potable, des réseaux d'acheminement des eaux pluviales et de l'assainissement collectif, de surveillance des installations d'assainissement non collectif. Il prend en charge l'entretien, les réparations, la surveillance des équipements et de la qualité de l'eau, le relevé des index de consommation et le remplacement des compteurs, l'établisse-

ment de la facturation.

La commune a adhéré à ce syndicat depuis sa création, en matière d'eau et d'assainissement, excepté pour ce qui concerne la gestion des eaux potables et pluviales des hameaux de Girosp et Gouillou qui relève du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée du Job.

La gestion de l'eau potable par le SMEA se décline en trois compétences :

- A1 : la production (les captages) ;
- A2 : le transport et le stockage (du captage au bassin) ;
- A3 : la distribution (du bassin aux usagers).

Cette compétence implique également la responsabilité de la facturation et du recouvrement des redevances.

Jusqu'à cette année, la commune avait seulement confié au SMEA la

compétence A2. Le syndicat intervenait cependant, à la demande de la commune, dans les deux autres domaines.

Par délibération du 26 mai 2016, le conseil municipal, considérant que les capacités et les prestations du Syndicat mixte en la matière présentent un réel intérêt pour notre collectivité, a voté l'adhésion de la commune pour l'ensemble des compétences.



Portrait Jacques André Couret

La Diagonale des fous est une course qui traverse l'île de la Réunion du sud-est au nord-ouest, en passant par les massifs et cirques volcaniques du centre. Cette course de 167 km, avec un dénivelé positif de 9 717 m est une des courses considérées comme les plus difficiles au monde. Cela n'a pourtant pas effrayé Jacques-André Couret, agriculteur aspétois, qui s'est lancé dans ce challenge cet automne après une longue préparation, aidé par sa compagne Muriel, qui s'est elle aussi mise à la course. Au final, il termine en 54 h 26 alors que 30% des participants abandonnent. On ne peut qu'être admiratif de la performance de ce coureur passionné.



BRÈVES

Restos du cœur

La campagne des restos du cœur est lancée : les distributions ont lieu le vendredi après-midi de 14h à 16h à l'ancien collège.

Permanences CCAS

Les permanences organisées par le centre communal d'action sociale ont toujours lieu le premier mercredi du mois à l'ancien collège. Elle se feront dorénavant uniquement sur rendez-vous au 05 61 88 40 22.

Bon à savoir

Quelques rappels :

- l'élagage des arbres dont les branches dépassent des propriétés et peuvent entraver le bon fonctionnement des lignes électriques et téléphoniques est à la charge du propriétaire ;
- les propriétaires d'animaux domestiques ont l'obligation de les surveiller et d'empêcher leur divagation sur la voie publique. Le propriétaire d'un animal est responsable des dégâts engendrés par celui-ci ;
- il est interdit d'abandonner des déchets ménagers sur la voie publique. Le contrevenant s'expose à une amende forfaitaire de 68€ ;
- il est également interdit de stationner son véhicule de manière ininterrompue pendant plus de 7 jours sur le même emplacement : il s'agit alors de stationnement abusif pouvant entraîner une amende.

Création d'un espace sani-canin au pré commun

Les chiens ont maintenant leurs toilettes... Un espace de propreté sani-canin a en effet été mis en place au pré commun afin que les propriétaires des chiens leur fassent faire leurs besoins à l'endroit réservé. Nous vous rappelons aussi que plusieurs distributeurs de poches plastiques sont à votre disposition sur la commune pour ramasser les déjections de votre animal.

Info point CAF

Afin de permettre au plus grand nombre d'utilisateurs de bénéficier des services dématérialisés de la Caisse d'allocations familiales, la mairie d'Aspet a été sollicitée pour l'installation d'un point d'accès numérique dans ses locaux. Ce point d'accès sera mis en place courant janvier 2017 et se situera dans le bureau des passeports au rez-de-chaussée. Les usagers pourront consulter le site de la CAF tous les matins de 9h à 12h et le mercredi après-midi de 14h à 16h.

Inauguration du gymnase Gérard Marassé

Le 10 décembre, Marie-Paule Demiguel, sous-préfète de l'arrondissement de Saint-Gaudens, Carole Delga, députée du Comminges et présidente de la Région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée, Georges Méric, président du conseil départemental de la Haute-Garonne, Jean-Pierre Brana, président de la Communauté de commune des 3 vallées, et Josette Sarradet, maire d'Aspet, ont fait l'éloge de Gérard Marassé, ancien maire d'Aspet de 1978 à 1989 et conseiller général de 1988 à 1991, décédé en octobre 2011, en inaugurant le gymnase intercommunal d'Aspet qui portera désormais son nom. C'était une cérémonie



photo CC3V@S.Denax

empreinte de souvenirs et d'affection auprès de Gisèle Marassé, son épouse, et de ses enfants Pierre et Pascale. Et Pierre a évoqué pour nous, en des termes affectueux, la trace laissée par son père.

Accueil de loisirs associé à l'école

Programme des activités du mardi après-midi du mois de janvier pour les maternelles :

- mardi 3 : jeux de société ;
- mardi 10 : "Roi et reine" ;
- mardi 17 : atelier créatif "Dans sa maison un grand cerf" ;
- mardi 24 : pâte à sel ;

Le programme de janvier pour les primaires :

- mardi 3 : "journalistes en herbe"/ "paysagistes du projet jardin"/"fabrication de mangeoire/atelier mono-gravure ;
- mardi 10 : "préparons notre futur potager"/sport (tennis)/atelier patchwork et mono-gravure ;
- mardi 17 : céramique "les noms du jardin"/atelier d'expres-

sion/sport/"sculptons du carton" ;

- mardi 24 : intervenant sport (fresbee)/collecte d'éléments naturels (nichoir, tressage)/atelier peinture façon Miró ;
- Et pour les maternelles et primaires, le mardi 31 : sortie au Mourtis (luge, igloo, land-art). Pour cette sortie, un mot d'inscription circulera quinze jours avant. Il faudra prévoir une tenue adéquate pour les enfants : gants, bonnet, combinaison de ski, chaussures après-ski, casque). La sortie peut être reportée en fonction de la météo.

Un défibrillateur est présent sur la commune sous la halle de la Mairie



Numéros utiles

	Pompiers	18/112
	S.A.M.U.	15
	Gendarmerie	05 61 88 40 17
	CC3V	05 61 94 86 50
	Déchetterie	05 61 79 59 47
	S.Eaux (Girosp, Gouillou)	05 61 88 56 64
	S.Eaux (Aspet et autres)	05 62 00 72 80
	Camping	05 61 88 51 55
	Bibliothèque	05 61 88 52 55
	Centre de loisirs	06 72 59 88 26
	Trésor public	05 61 88 40 51